

CDE 75 : Rapport moral 2014/2015

Cher(e) s Ami(e)s,

J'ai l'honneur, au nom de votre Comité, de vous présenter le rapport moral de l'exercice 2014-2015.

I – L'EQUITATION PARISIENNE

I-1 La TVA

A la suite de la mobilisation du monde équestre en 2013, le gouvernement a aménagé les règles d'application de la TVA qui ont in fine permis d'en limiter le poids aux alentours de 10 % en moyenne, au prix d'un effort souvent salutaire de clarification de la gestion interne des groupements concernés. Les nouveaux taux, applicables au 1^{er} janvier 2014, n'en ont pas moins représenté un coût additionnel dont l'effet s'est pleinement fait sentir sur l'exercice 2014-2015.

En parallèle, le gouvernement a créé le « Fonds équitation », géré par la FFE. Doté de 20 M€, il est destiné à amortir les effets de la hausse de la TVA pour les structures qui y sont assujetties. 4 000 groupements ont bénéficié d'une dotation versée en novembre 2015 comprenant une part fixe de 300 € et une part proportionnelle de 3,6 % du chiffre d'affaires équitation soumis à la TVA. Les sommes reçues doivent être traitées en subvention d'exploitation non soumise à TVA et intégrées au résultat de la structure qu'elles améliorent d'autant.

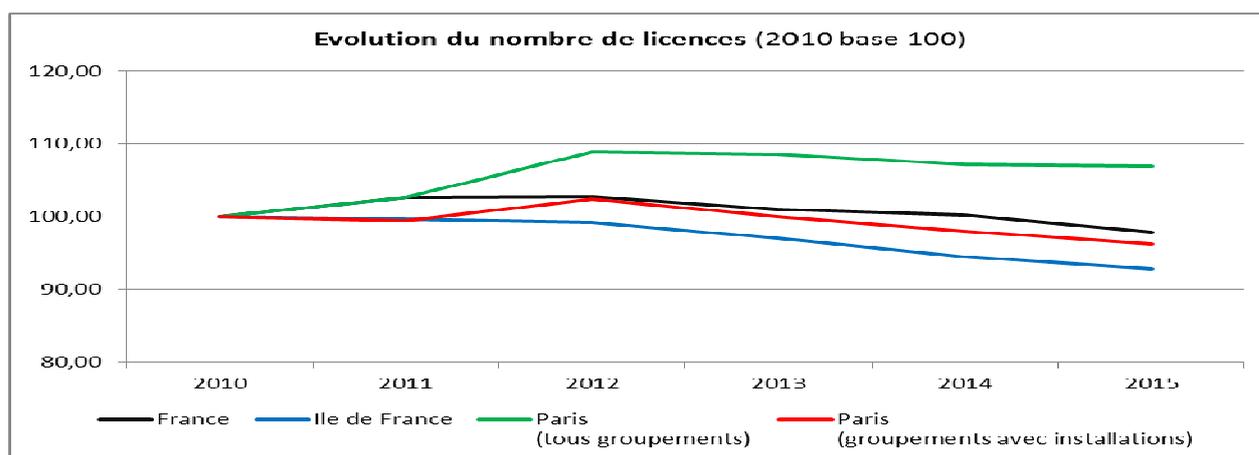
I-2 L'équitation à Paris

I-2-1 Evolution du nombre de licences

Paris comptait 9 713 licenciés au 31 août 2015. C'est une quasi-stagnation par rapport à 2014 (9 725 licenciés) mais représente un léger mieux par rapport à 2013 (-0,4 %) et 2014 (-1,3 %).

Cependant, l'évolution des seuls groupements disposant d'installations sur le territoire parisien est plus préoccupante. On constate une érosion nettement supérieure de leur nombre de licenciés : -1,76 % en 2015, succédant à des baisses de - 2% en 2014 et de -2,5% en 2013, soit -6,26% en trois ans.

Le tableau ci-dessous donne l'évolution du nombre de licenciés depuis 2010 :



Source : données FFE

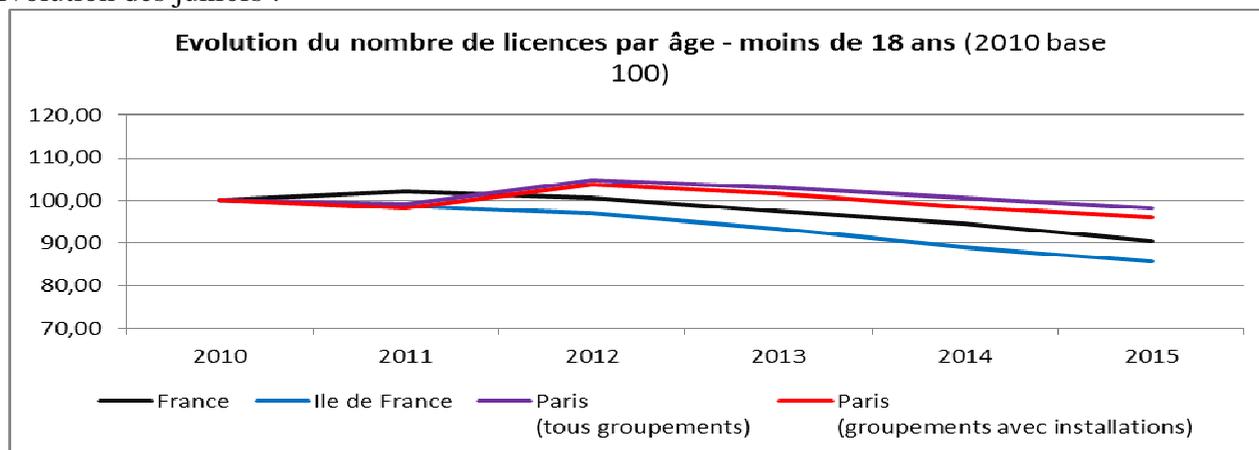
Quelques constats :

- Après une hausse continue de 2003 à 2012, les effectifs se sont globalement tassés à partir de 2012, mais de façon plus modérée pour Paris
- L'évolution de Paris entre 2010 et 2015 (+6,98 %), une des plus élevées des départements français, est plus favorable que la France (-2,08 %) et surtout que l'Ile-de-France (-7,1 %)
- L'évolution des seuls groupements disposant d'installations à Paris (-3,68 %) reste plus favorable que l'Ile de France, mais la baisse des licences est supérieure à celle du territoire national

I-2-2 Evolution par âge

Les tableaux ci-dessous montrent les évolutions par âge, en distinguant les juniors (moins de 18 ans) et les seniors (plus de 18 ans) :

Evolution des juniors :

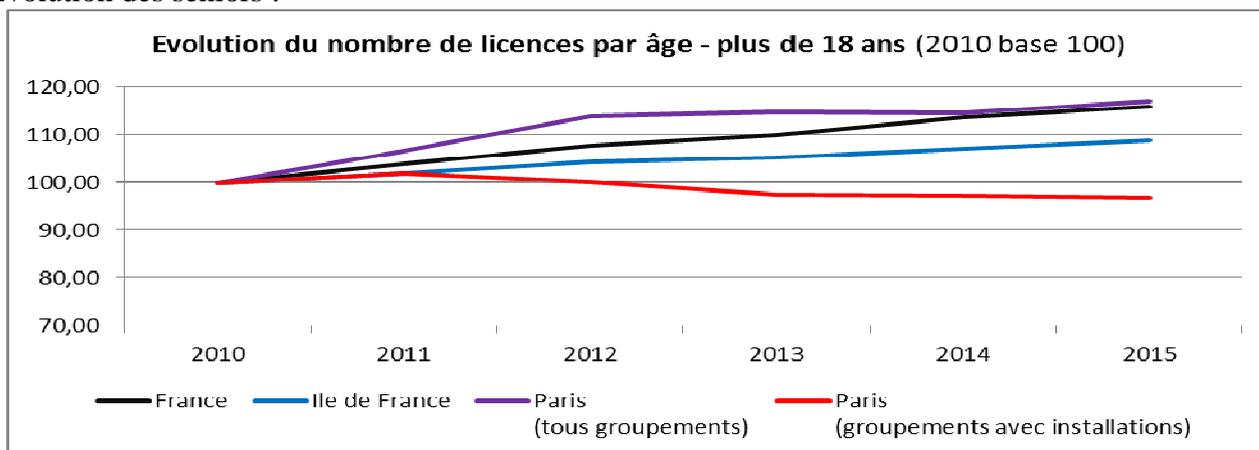


Source : données FFE

Il en ressort :

- Le nombre de juniors est passé de 4 821 à 4 731 (-1,87 %) tous groupements parisiens confondus, mais de 4 705 à 4 521 (-3,91 %) pour les groupements disposant d'installations
- En comparaison, la France a perdu 9,53 % de ses juniors et l'Ile de France en a perdu 14,37 %
- Paris a mieux résisté que la France et l'Ile de France.

Evolution des seniors :



Source : données FFE

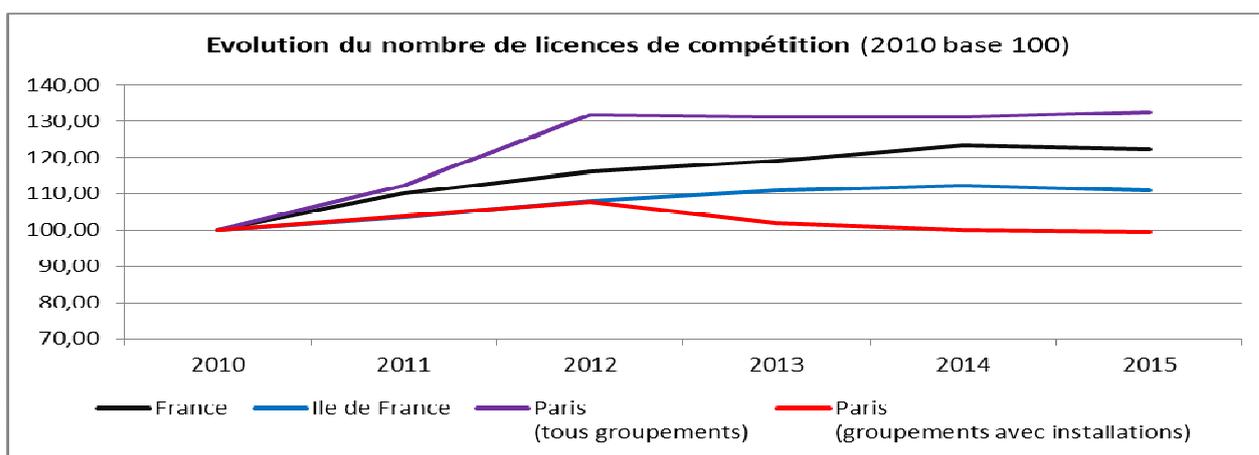
Il en ressort :

- la France (+15,76 %) et l'Ile de France (+8,83 %) ont progressé, de même que Paris pris globalement qui a fait mieux (+17 %)
- mais les groupements installés à Paris ont connu une baisse régulière amorcée en 2011, soit -3,31 % sur la période 2010-2015

Les tableaux d'évolution par âge montrent que :

- les groupements parisiens ont plutôt bien résisté sur les juniors
- mais les groupements disposant d'installation ont connu une érosion importante des seniors, masquée au niveau de l'ensemble parisien par la progression des groupements nationaux ayant leur siège à Paris.

I-2-3 Evolution des licences de compétition



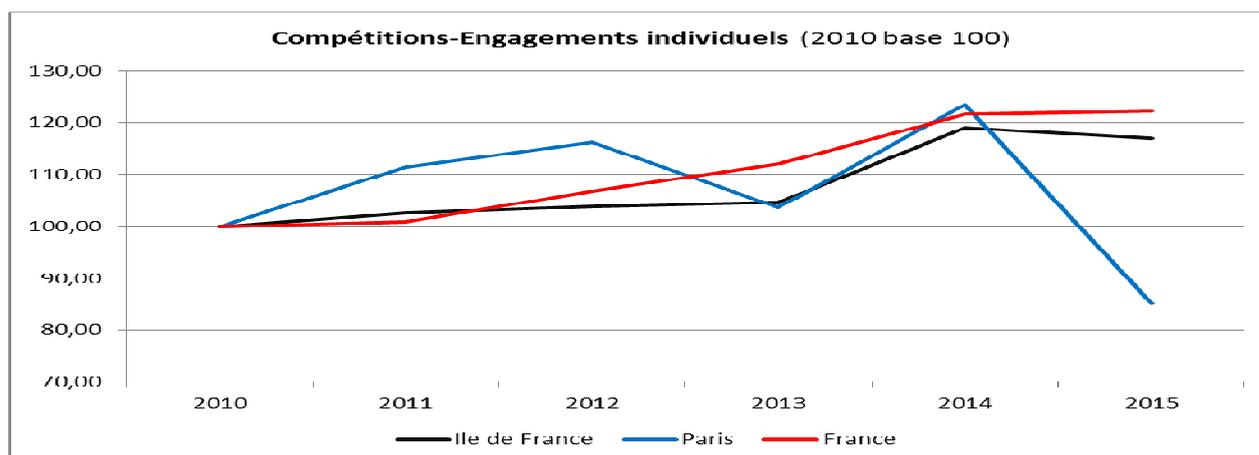
Source : données FFE

Ce tableau montre que :

- les licences compétition ont continué de progresser en France jusqu'en 2014 puis ont commencé à régresser modérément. Au total, elles ont crû de 22,21 % sur la période 2010-2015
- en Ile de France, elles ont connu la même pente, mais moins prononcée, d'où une évolution de +10,98 % sur la période

- l'évolution parisienne est très contrastée : Paris pris dans son ensemble a progressé de 32,57 %, mais les groupements disposant d'installations ont stagné (-0,4 %) sur la période du fait d'un décrochage à partir de 2012
- Paris a sous-performé par rapport à la France et l'Ile de France

Dans le même temps, le nombre de participations individuelles à des concours parisiens est passé de 12 270 en 2010 à 10 436 en 2015 (-14,9 %) alors qu'en Ile de France les chiffres étaient respectivement de 160 939 et de 202 040 (+25,5 %) et pour l'ensemble de la France de 1 180 498 et de 1 442 710 (+22,2 %) :



Source : données FFE

En fait, cette évolution est entièrement imputable à l'année 2015, où la baisse a été de 31,1 %. Elle est particulièrement marquée pour les catégories amateurs (-16,4 %) et professionnels (-64,9 %) alors que les clubs et les poneys ont progressé (+10,7 % et +6,5 %).

Certes, l'évolution du nombre de licenciés parisiens est globalement loin d'être alarmante. Mais on doit constater qu'après une décennie de hausse ininterrompue, la courbe s'inverse depuis 2012. La désaffection qui frappe les groupements disposant d'installations sportives à Paris, plus marquée pour les seniors que pour les juniors, ainsi que l'évolution des licences compétition et des participations aux concours parisiens (Am et Pro) sont des signaux qui doivent nous interpeler et conduire à nous interroger sur nos modèles économiques et pédagogiques.

I-3 Le CDE 75 comprend 29 groupements équestres

Ils se caractérisent par leur hétérogénéité en nombre de licences :

Groupements par nombre de licences	Nombre de groupements	Nombre de licences
0 à 1	9	5
2 à 100	9	233
101 500	3	1 115
501 à 1 000	4	2 898
>1 000	4	5 462
Total	29	9 713

Source : données FFE

Cette hétérogénéité se retrouve à travers :

- la distinction entre groupements à vocation nationale (la Vènerie, les Habits rouges, la SHF,...) et groupements disposant d'installations équestres sur le sol parisien
- la concentration des groupements : les 4 groupements ayant plus de 1 000 licenciés représentent 56 % de l'ensemble
- le poids du Bois de Boulogne dont les 5 groupements concentrent 44,5 % des licenciés parisiens (4 300 licenciés)
- le Bois de Vincennes abrite 1 350 licenciés parisiens, mais son importance réelle est bien supérieure si on intègre l'UCPA-Bayard (physiquement à Paris mais domicilié à Vincennes) et les clubs de Saint-Maur des Fossés (Ecuries de Condé) et de Nogent sur Marne (Centre Hippique du Bois de Vincennes) qui jouxtent le Bois : au total près de 4 000 cavaliers utilisent le Bois de Vincennes
- le poids des militaires (SHN, Garde, Cadets de la Garde) : plus de 9 % des licenciés parisiens.

Cette année, nous accueillons 5 nouveaux adhérents : l'Association de la Plaine Saint-Hubert, la Fédération française de Polo, CMS Events, Quarterback et la Ligue française pour la protection du cheval.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

I-4 Quelques résultats parisiens nationaux et régionaux

I-4-1 En catégories Poney et Club, les cavaliers parisiens se sont distingués aux championnats de France à LAMOTTE BEUVRON en remportant 10 médailles :

- 3 MEDAILLES D'OR :

CSO :

- Club 2 cadets 1 (La Villette)

Dressage :

- Club 3 jeune senior (La Cartoucherie)

CCE :

- Club 1 Jeune senior (SEP)

- 3 MEDAILLES D'ARGENT :

Endurance :

- Equipe Club 3 (Polo de Paris)

CSO :

- Poney club minime (SEP)

Pony-games :

- La Cartoucherie

- 4 MEDAILLES DE BRONZE :

CSO :

- Club 2 Jeune cav. Premium (La Villette)

Dressage :

- Club 2 Junior (Touring)

Trec :

- Club Elite équipe (La Cartoucherie)

Pony-games :

- La Cartoucherie

Soulignons que :

- avec 99 compétiteurs, la participation parisienne reste modeste
- La Villette se hisse à la 6^{ème} place nationale dans le classement club
- nombre de récompenses concernant des disciplines dans lesquelles on n'attendait pas particulièrement les cavaliers(ères) parisiens(ennes) : CCE, Trec, Endurance,...

I-4-2 En catégorie Amateur, les cavaliers parisiens se sont aussi illustrés dans divers championnats. Citons sans prétendre à l'exhaustivité :

- championnat de France par équipe CSO AM3 à Jardy : SHN, 3^{ème}
- championnat régional CSO AM2 à Fontainebleau : Caroline Roger (Etrier), 3^{ème}
- championnat régional Dressage AM3 à Ozoir la Ferrière : Florence Rodrigues (SHF), 2^{ème}
- championnat régional des enseignants Dressage 2 à Jardy (AM2) : France Touvron (AS Banque de France), 2^{ème}
- championnat régional des enseignants Hunter 1 à Jardy : Marie Vandervliet (Polo), 1^{ère}
- championnat régional des enseignants CSO Elite à Jardy : Marie Vandervliet (Polo), 3^{ème}
- championnat interdépartemental CSO AM3 à Milly la Forêt : Audrey Bordes, 1^{ère} ; Marie Gillet, 2^{ème} ; Edouard Hunault, 3^{ème}. Tous les trois de la SHN.

Bravo à tous les lauréat(e)s qui ont su porter haut les couleurs de Paris !

II – L'ACTION DU COMITE DEPARTEMENTAL EN 2014-2015

L'année 2014-2015 a été particulièrement active pour notre comité :

II-1 Championnats parisiens

II-1-1 Championnats départementaux

a- Nous avons organisé 30 championnats de Paris AM, Club et Poney, dans 6 disciplines :

- CSO
- CCE
- Dressage
- Hunter
- Attelage
- Derb'Eventing

Ils ont réuni 450 participants en niveaux Amateur, Club et Poney.

b- Les podiums des championnats départementaux ont récompensé :

- Obstacle Amateur : SHN, SEP, Etrier
- Obstacle Club : Polo, TCF, Etrier
- Obstacle Poney : TCF, SEP, Polo
- Dressage Amateur : SEP, Etrier
- Hunter Club : Polo, Etrier
- Hunter Poney : SEP, Cartoucherie
- CCE Club : SEP, TCF
- Attelage Club : ASPADA
- Derb'eventing : TCF, SEP

II-1-2 Trophée des enseignants

Nous avons organisé deux trophées des enseignants, réservés aux enseignants parisiens montant des chevaux de club.

Le podium a récompensé :

- Dressage à la SHN :	1°	Pauline Bazin / Lambada DB	SEP
	2°	Magali Aubert / Retina des Islots	Etrier
	3°	Eva Lefèvre / Palmyre de Kergane	SEP
- Obstacle à l'Etrier :	1°	Amandine Meersman / Orient du Rubis	Etrier
	2°	Jonathan Bourgoïn / Topaze des Bois	SHN
	3°	Stéphanie Briet / Taiti de Quettehou	SEP
- Combiné :	1°	Amandine Meersman / Orient du Rubis	Etrier
	2°	Jonathan Bourgoïn / Topaze des Bois	SHN
	3°	Stéphanie Briet / Taiti de Quettehou	SEP

II-1-3 Championnats interdépartementaux

Les premiers championnats départementaux ont rencontré un réel succès :

a - CID organisés par les CDE 75-91-94 :

- CCE club à Ballencourt (91 et 94) : 150 partants
- CSO à Milly la Forêt : 362 partants en club et 96 en Amateur
- Dressage club à Milly la Forêt : 118 partants

b – CID 75-91-94 organisés par les clubs hôtes

- Dressage AM à Vincennes : 15 partants+Pony-games à Bayard : 51 équipes
- Attelage club : 33 partants
- Hunter club à l'Etrier : 60 partants
- Equifun : 55 partants

c – Bilan financier

- Recettes : 16 675 €
- Dépenses : 13 166 €
- Résultat : 3 509 €

Il s'y ajoute un CID CCE Club et Poney organisé par les CDE 75 et 78 à Longvilliers.

Un regret : une participation trop limitée des cavaliers parisiens. Ils sauront prendre leur revanche en 2016 !

II-1-4 Endurance

Mentionnons enfin, pour clore le chapitre des compétitions, la course d'endurance organisée par le Polo de Paris dans le Bois de Boulogne en octobre 2014, soutenue par votre comité à hauteur de 800 €.

Elle a connu un grand succès avec 40 partants, ce qui a conduit le Polo à la renouveler en octobre 2015. Elle a rassemblé 70 compétiteurs, dont des handicapés bénéficiant d'une assistance spécifique.

Votre comité a décidé de soutenir à hauteur de 600 K€. cette action qui met en valeur l'équitation parisienne

II-2 L'accueil des handicapés

Le CDE 75 poursuit depuis une dizaine d'années une politique d'aide à l'accueil des handicapé par les groupements du 75 en abondant une subvention du CNDS.

Cette action vise à aider les clubs qui organisent des compétitions ou des reprises spécifiques pour les handicapés. L'effort en faveur de cette action a été réduit cette année en raison de la baisse de l'aide du CNDS. Elle a bénéficié à 5 groupements pour l'accueil de près de 40 handicapés :

	En €	En %
+ Coût global de l'action	25 703	100
+Financements externes	5 622	21,9
+ Coût restant à charge des clubs	15 781	61,4
+ Aide du CDE 75 (dont CNDS : 2 750 €)	4 300	16,7

II-3 Matériels

Nous avons cette année rénové le parc d'obstacles mis à la disposition des groupements organisant des CSO.

II-4 La Plaine Saint-Hubert

La carrière de la Plaine Saint-hubert est un espace public aménagé en carrières (deux carrières de 7 500 m² et 1 500 m²) situé dans le Bois de Vincennes. D'une surface de 9 000 m² (plus de 10 000 m² avec les gradins), c'est une des plus grandes carrières de l'Ile de France et c'est un exemple quasi-unique de mutualisation d'un équipement équestre de cette importance. Elle est en effet gérée par une association, l'Association de la Plaine Saint-Hubert, qui comprend 4 membres actifs, ses utilisateurs (La Cartoucherie, UCPA-Bayard, Ecuries de Condé, Centre Hippique du Bois de Vincennes) et deux membres non actifs (CDE 75 et CDE 94).

Après de longues discussions, un accord est intervenu avec la Ville de Paris qui a renouvelé en novembre 2015 la concession pour une durée de 15 ans.

Parallèlement, les financements suivants ont été obtenus, sur la base d'un coût des travaux de 396 K€ :

- Ville de Paris : 65 K€
- Fonds Eperon : 150 K€
- CREIF : 15 K€
- CDE 94 : 15 K€
- CDE 75 : 15 K€

Il s'y ajoute la réfection des gradins entourant les carrières, hors concession, qui sera à la charge de la Ville de Paris (estimation : 135 K€).

Le CDE 75, conformément à la décision de votre assemblée l'année dernière, verra sa contribution limitée au niveau de celle du CREIF et du CDE 94.

II-5 Site internet

Pour faire suite à une suggestion émise lors de notre dernière assemblée générale, nous nous sommes lancés dans la confection d'un site internet du CDE 75.

France Touvron a pris en charge ce chantier qui l'a conduit à prendre contact avec la plupart d'entre vous pour bâtir un cahier des charges.

Nous sommes actuellement en train de finaliser un site, construit à partir de la base que la FFE met à notre disposition.